

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THEZIERS**

Séance du 9 SEPTEMBRE 2021

Etaient présents : MM. ALLOSIA Vincent, ARTERO Geneviève, DALLARA Philippe, FERRARI Hervé, GARCIA-FAVAND Murielle, GAZAVE Bérengère, ILDEVERT Corinne, LAZOU Christian, LEROY Mireille, MICHEL Christian, PATROUILLAULT Joëlle

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE PROCURATIONS : MM. CASTAN Catherine à GAZAVE Bérengère

ABSENTS EXCUSES : MM. DUPLAA Arnaud, PONGE Anthony, TARDIEU Adrien

Désignation du secrétaire de séance

Bérengère GAZAVE est désignée à l'unanimité.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JUIN 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 16 juin 2021.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 30 juin 2021.

3. Contrats d'assurance contre les risques statutaires

L'assemblée, à l'unanimité, charge le Centre de Gestion du Gard de négocier un contrat groupe garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel.

4. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement collectif - 2020

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le rapport public sur la qualité du service Assainissement 2020.

5. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

L'Assemblée, à l'unanimité décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, permanent à temps complet, selon les conditions statutaires de la fonction publique territoriale.

6. Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la mise à jour de la délégation suivante :

- Procéder, dans la limite de 400 000 euros, à la réalisation des emprunts, au lieu de 100 000 euros.

Les autres délégations restent inchangées.

7. Mise à la réforme de biens communaux

L'assemblée, à l'unanimité, autorise la mise à la réforme des biens communaux suivants :

Désignation du bien	Numéro d'inventaire	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Valeur nette comptable	Compte
REMORQUE AGRICOLE	MAT0015	07/06/2002	1094,34	1094,34	2158
VEHICULE C15	VEH0002	27/04/1998	4573,47	4573,47	2182
VEHICULE SUPER 5	VEH0003	30/07/1998	3353,88	3353,88	2182
MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE NUMERIQUE	MAT0030	04/12/2009	7785,96	7785,96	2183
ECOLE NUMERIQUE	MAT0027	09/11/2009	5382	5382	2183
ENSEMBLE ORDIN. PGM 97	MAT0003	31/12/1998	2782,44	2782,44	2183
MATERIEL INFORMATIQUE	MAT0007	03/08/1999	2455,8	2455,8	2183
MATERIEL INFORMATIQUE	MAT0010	20/11/2000	2330,16	2330,16	2183
ECRAN INFORMATIQUE	MAT0011	11/05/2001	288,13	288,13	2183

8. Vente aux enchères du matériel réformé

Le conseil municipal approuve le principe de vente de biens réformés via la plateforme de courtage aux enchères par internet dénommée « AGORASTORE ».

9. Décision modificative n°1 – budget annexe assainissement

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
66111 – Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	1600.00 €	0.00 €	0.00 €
66 - Charges financières	0.00 €	1600.00 €	0.00 €	0.00 €
70128 – Autres taxes et redevances	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1600.00 €
70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1600.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1600.00 €	0.00 €	1600.00

10. Convention Etudes avec le Conseil Départemental du Gard – Route Départementale – Avenue de la Gare

L'Assemblée autorise à l'unanimité Madame le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental du Gard un dossier de convention Etudes relatif au projet d'aménagement de la route départementale – Avenue de la Gare et à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

11. Convention avec l'association Les Chats libres de Théziers – capture des chats errants dans le cadre des campagnes de stérilisation et d'identification des chats libres

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature d'une convention avec l'association Les chats libres de Théziers pour la capture des chats errants dans le cadre des campagnes de stérilisation et l'identification des animaux.

12. Création d'un service commun en matière de commande publique et affaires juridiques

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve la création d'un service commun intercommunal en « commande publique et affaires juridiques » à compter du 1^{er} juillet 2021 et autorise le maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la convention entre la commune et la Communauté de Communes du Pont du Gard.

13. Délégations du conseil municipal au maire

22/06/2021	DEC2021_023	Acceptation première indemnisation concernant le sinistre "dommages aux biens" du 24 janvier 2021
28/06/2021	DEC2021_024	Contrat d'AMO pour l'aménagement de la place de la mairie avec la Société Publique Locale 30 "SPL 30"
06/07/2021	DEC2021_025	Contrat d'AMO pour l'aménagement de la place de la mairie avec la Société Publique Locale 30 "SPL 30"
28/07/2021	DEC2021_026	Délivrance d'une concession dans le cimetière communal - Madame Béatrix ROUX
29/07/2021	DEC2021_027	Cession de gré à gré d'un broyeur agricole
02/08/2021	DEC2021_028	Acceptation deuxième indemnisation concernant le sinistre "dommages aux biens" du 24 janvier 2021

07/09/2021	DEC2021_029	Opération aménagement de l'avenue de la Gare Consultation selon la procédure adaptée – prestations relevés topographiques Attribution de marché
08/09/2021	DEC2021_030	Opération aménagement de l'avenue de la Gare Consultation selon la procédure adaptée – Etude pour l'aménagement et ma mise en sécurité des routes départementales n°19, 500 et 108 Attribution de marché

14. Questions diverses et informations

Madame le maire indique que chaque membre du conseil municipal a été destinataire, à titre informatif, du rapport sur le prix et la qualité du service de l'Eau.

Madame le maire donne lecture d'un courrier de Monsieur René CHAMOIX, qui souhaite acquérir le terrain voisin de sa propriété, implanté en zone inondable. Après débats, le conseil municipal est favorable non pas pour une vente totale du terrain mais éventuellement pour une cession partielle.

Madame le maire informe l'assemblée qu'elle a été contactée par le directeur de l'ancienne usine SIKA, qui souhaite régulariser la rétrocession pour l'euro symbolique des anciens terrains.

Les habitants concernés par des problèmes de fibre aérienne sont invités à faire un courrier en mairie.

Monsieur Christian MICHEL interpelle le conseil sur les problèmes récurrents d'une des pompes de relevage. Il était convenu de réactiver un ancien déversoir situé vers la pompe du stade. Une réunion avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune sera organisée prochainement afin de régler définitivement ce problème.

Madame Mireille LEROY souligne les problèmes récurrents dans la distribution du courrier. Madame le maire invite les habitants concernés à faire part par écrit de leurs doléances afin qu'elle saisisse officiellement la Poste.

Le Conseil Départemental va être à nouveau saisi concernant la source qui coule au niveau de la route de Saint-Amant ; l'intervention prévue cet été n'ayant pas été réalisée.

Madame Geneviève ARTERO informe le conseil des travaux réalisés pendant l'été au groupe scolaire : barrière amovible sur le parking ; rampe d'accès ; installation des tableaux numériques dans le cadre du label « Ecoles numériques 2020 ». Elle indique que 109 élèves sont inscrits et que la rentrée s'est bien passée malgré le contexte sanitaire.

Madame Bérengère GAZAVE indique à l'assemblée que le bulletin municipal est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52.

Le maire
Murielle GARCIA-FAVAND